

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions, à Paris le 10 mai 2014.

« Monsieur le Président du Sénat,  
Mesdames, Messieurs les ministres,  
Madame la maire de Paris,  
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Madame la Présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage,  
Chères collégiennes et collégiens,  
Mesdames, Messieurs,  
Nous sommes le 10 mai, et le 10 mai depuis 2006, à l'initiative d'une proposition de loi qui avait été présentée par Christiane TAUBIRA et du vote du Parlement, c'est la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Nous honorons donc la mémoire de ces millions de femmes, d'hommes qui ont été arrachés à leur terre, privés de leur famille, dépouillés de leurs biens les plus intimes, traités comme des objets, achetés, vendus, battus, violés, tués et qui n'avaient que ce destin misérable à transmettre à leurs enfants.

L'histoire de cette souffrance, mais aussi l'histoire de cette libération, l'histoire de cette émancipation, cette histoire-là, leur histoire, c'est aussi la nôtre et nous devons la regarder comme l'a dit Jean-Pierre BEL avec ses lumières mais aussi ses ombres. Cette histoire, c'est aussi celle des esclaves de Saint-Domingue qui, un jour, entendirent de leur île, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Que disait cette Déclaration qui venait jusqu'à eux ? « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit et en dignité ». Alors, ils ont pensé que ce message s'adressait aussi à eux. Puisqu'il s'agissait de tous les hommes et pas simplement les blancs ou les riches, oui, à tous les hommes et à toutes les femmes. Et pourtant, ils ne virent rien venir. Alors c'est pour revendiquer ce droit que les esclaves de Saint-Domingue se soulevèrent à Bois-Caïman en 1791. Et c'est ce droit, trois ans plus tard, que la première République consacra en abolissant l'esclavage. Et c'est pour ce droit que Toussaint LOUVERTURE établit la Constitution de Saint-Domingue en 1801.

C'était la première en Amérique. Elle affirmait que la servitude est à jamais abolie sur ce territoire. Elle disait que tous les hommes y naissent, vivent et meurent libres et Français, que tout homme quelle que soit sa couleur y est admissible pour tous les emplois, que la loi y est la même pour tous, soit qu'elle punisse, soit qu'elle protège.

Mais au moment où ces paroles furent écrites, la France de cette époque-là n'était déjà plus la nation généreuse et universaliste de la Révolution. Elle n'était plus la France du Chevalier de SAINT-GEORGES auquel l'orchestre de la Garde républicaine a rendu hommage et je l'en remercie. La France de cette époque avait oublié qu'un fils d'esclave de Saint-Domingue était devenu le Général Thomas Alexandre DUMAS auquel tous les républicains pensent en ce jour et bien au-delà de Villers-Cotterêts.

C'était la France du Consulat, la France de BONAPARTE. Et elle avait décidé de rétablir l'esclavage dans toutes les colonies et d'expédier même ses soldats à Saint-Domingue. Face à ces soldats, se trouvaient les troupes de Toussaint LOUVERTURE. Et quel était le chant de ralliement

soldats, se trouvaient les troupes de TOUSSAINT LOUVERTURE. Et quel était le chant de ralliement de ces troupes-là ? C'était la Marseillaise. Curieuse situation, atroce dilemme pour ces soldats venus de France d'entendre chanter la Marseillaise alors même qu'ils devaient écraser ceux qui ainsi se livraient au plus beau chant patriotique.

Toussaint LOUVERTURE, quant à lui, fut arrêté et déporté, envoyé en Franche-Comté, bien loin de son île. Il y mourut le 1er janvier 1804, lorsque DESSALINES, qui fut son lieutenant, déclara l'indépendance d'Haïti, la première République d'un peuple noir, la patrie des esclaves libres. L'héritier de la grande révolution, c'était lui, Toussaint LOUVERTURE. Et c'est pour son dévouement, à sa cause, qu'au Panthéon, son souvenir est gravé dans le marbre comme combattant de la liberté et comme artisan de l'abolition de l'esclavage.

Le nom de Toussaint LOUVERTURE au Panthéon voisine avec un autre, celui de son contemporain guadeloupéen, Louis DELGRES, qui, lui, préféra se suicider, se suicider libre, plutôt que d'avoir une vie d'esclave. Avant de disparaître avec 300 de ses frères, DELGRES eut le temps de lancer ce cri : « A l'univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir ». Et c'est encore à nous qu'il s'adresse quand il clame : « Et toi postérité, accorde une larme à nos malheurs et nous mourrons satisfaits ». C'est ce cri qui a donné son nom au monument autour duquel nous sommes réunis aujourd'hui. C'est ce Cri qui fut aussi celui de Joseph IGNACE et de la mulâtresse SOLITUDE, celui d'AUGUSTE et de CHERY, esclaves révoltés de Martinique qui eux moururent en 1831 en lançant vive la République vers ceux qui venaient les massacrer. C'est ce même cri de liberté, d'espoir qui sortit de la bouche de Frédérick DOUGLASS. Il invitait Abraham LINCOLN à libérer les Etats-Unis de la honte de l'esclavage. C'est le cri de la négritude d'Aimé CESAIRE, cette bouche des malheurs qui n'ont point de bouche. C'est toujours le même cri qui inspira Martin Luther KING quand il parlait des droits des noirs aux Etats-Unis, et qui aussi, anima le combat de Nelson MANDELA quand il s'agissait pour lui d'en finir avec l'Apartheid. Même chuchoté, l'espoir était toujours présent dans le cur des esclaves. Ils se le murmuraient, ils se le transmettaient d'une génération à l'autre. Ils le faisaient courir à travers les plantations et les villages. Et c'est ainsi qu'ils ont écrit jour après jour l'histoire de leur émancipation en résistant comme ils pouvaient, avec leurs corps par la mutilation pour échapper aux corvées, par la grève des ventres pour ne plus livrer d'enfants aux maîtres, par ces terribles infanticides que commettaient ces mères par amour préférant le chagrin pour elles-mêmes que la servitude pour leurs progénitures.

D'autres sont parvenus à se libérer par eux-mêmes devenant ce que l'on appelait des nègres marrons. Ces esclaves évadés qui furent néanmoins contraints de se cacher au fin fond des forêts de Guyane ou sur les hauteurs des volcans de La Réunion ou des Caraïbes.

Alors aujourd'hui, en célébrant les mémoires de la traite de l'esclavage et des abolitions, nous nous souvenons de tout cela, de leurs peines, de leurs souffrances, de leurs combats, et nous empruntons, rien qu'un jour, mais un jour dans l'année, le long chemin qui a permis de libérer l'humanité d'une servitude, que, il y a des siècles, notre pays, oui, notre pays, organisa lui-même. La France n'est jamais la France lorsqu'elle ferme les yeux sur son Histoire. En revanche, la France est toujours la France lorsqu'elle se situe aux côtés de ceux qui luttent pour l'égalité. La France n'est vraiment la France que lorsqu'elle défend des valeurs partout dans le monde. Elle ne peut donc pas supporter d'entendre de nouveau prononcer le mot hideux d'esclavage. Et l'enlèvement de 200 jeunes filles au Nigeria est un crime abject par lui-même, mais dès lors qu'il conduit des hommes, oui des hommes qui s'appellent ainsi, à vendre des femmes pour simplement en obtenir quelque récompenses ou tout simplement pouvoir financer non pas leur combat, mais leur traite, car il s'agit de cela, alors, la France doit être aux côtés du Nigeria pour libérer ces jeunes otages et pour pouvoir punir ceux qui se livrent à de telles abominations. Ce drame nous rappelle aussi qu'il y a encore dans le monde d'aujourd'hui 22 millions, je ne sais pas comment on arrive encore à ce chiffre, de victimes de la traite, 22 millions de personnes exploitées, livrées aux trafiquants, contraintes à la prostitution, au travail forcé, 22 millions dans le monde d'aujourd'hui.

Agir pour les libérer, c'est poursuivre au 21ème siècle, notre siècle, la lutte des abolitionnistes et le gouvernement a érigé cette cause en priorité de l'Etat. Un plan a été préparé par Najat

VALLAUD-BELKACEM pour s'adresser à toutes les victimes, les identifier, les accompagner, les sortir de cette situation, surtout lorsqu'il s'agit de mineurs. Ce plan s'attaquera aux mafias, aux réseaux, aux trafiquants à ces nouveaux esclavagistes qui reproduisent à l'échelle internationale une traite que l'on pensait disparue.

La France est une nation qui rassemble des citoyens par-delà leur diversité, leurs parcours, leurs origines, leur couleur de peau. La France est donc fière aujourd'hui alors qu'elle commémore une tragédie, un drame, un supplice. Oui, la France est fière des Outre-mer, de leurs richesses humaines et aussi de leur rayonnement sur les cinq continents. La France est fière de tous ses enfants, qu'ils soient nés ici, sur notre sol ou à l'étranger. La France est fière de sa jeunesse ici rassemblée, à laquelle elle doit donner toutes ses chances, et c'est pourquoi nous ne pouvons admettre les discriminations, qu'elles se situent à l'école, au travail, dans l'accès à la culture et même dans la reconnaissance des mémoires. La promesse des réalités que la République a faite à ses enfants, il y a plus de 200 ans, nous engage toujours.

Alors, je veux saluer toutes celles, et tous ceux qui contribuent à cette uvre nécessaire, les historiens qui font progresser nos connaissances sur ce qu'a été l'esclavage, la traite, les associations qui nous aident à comprendre l'Histoire, mais aussi les drames du présent, les artistes qui entretiennent la flamme et transmettent dans l'hexagone, dans les Outre-mer, en Afrique, le message de ceux qui ont lutté pour se libérer de la tragédie de l'esclavage et qui font savoir que l'humanité n'oubliera jamais, et en même temps continuera à avancer. Parce que c'est au nom de l'humanité que nous sommes réunis aujourd'hui, en ce 10 mai, pour nous souvenir, mais aussi pour porter le message inaliénable, le message inaltérable du droit à la dignité. Ce message de la dignité, c'est le message de la France quand elle se veut universelle.  
Merci. »